

## Énoncé de politique de placement

### Fonds distinct Mandat privé Valeur Équilibré américain Manuvie

## Objectif de placement

À moins d'indication contraire, l'objectif de placement du fonds sous-jacent est identique ou très semblable à celui du fonds distinct.

Ce fonds vise à produire un revenu et une plus-value du capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres de participation productifs de dividendes ou non et de titres à revenu fixe américains. Le Mandat peut chercher à atteindre son objectif en investissant dans des titres d'autres fonds communs de placement.

## Stratégie d'investissement

Ce fonds achète des parts de la fiducie de fonds commun de placement Fiducie privée Valeur Équilibré américain Manuvie ou d'un fonds très semblable (le « fonds sous-jacent »).

Le fonds sous-jacent investit la quasi-totalité de son actif dans des titres du Fonds à revenu mensuel élevé américain Manuvie. Toutefois, si le sous-conseiller en valeurs juge que cela peut être plus avantageux pour les porteurs de titres, le fonds sous-jacent peut investir principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe américains, directement ou indirectement.

La stratégie de placement du fonds sous-jacent pour le volet des actions consiste à adopter une approche de placement fondamentale axée sur la valeur, recherchant des titres dont le cours est avantageux et qui ont un potentiel de croissance et de revenu. L'analyse se fonde sur la compréhension et l'évaluation des facteurs qui concourent à la rentabilité d'une société, notamment les marges bénéficiaires, l'affectation des capitaux, l'endettement, le chiffre d'affaires et les possibilités de réinvestissement. Cette analyse est complétée par une évaluation des forces propres à chaque société comparativement à ses concurrents. L'accent est mis sur les entreprises ayant de très bons antécédents concernant la répartition du capital.

Pour le volet des titres à revenu fixe du fonds sous-jacent, le sous-conseiller en valeurs cherche à atteindre l'objectif de placement en investissant surtout dans des titres de créance de sociétés et d'État américains, des obligations à rendement élevé, des actions privilégiées, des titres convertibles et d'autres types de titres de créance. Il se concentre sur la répartition sectorielle, la répartition industrielle et la sélection des titres, déterminant les types de secteurs et de titres à privilégier en fonction des circonstances, puis les obligations dans lesquelles investir. Au moment de définir la répartition sectorielle et industrielle, le sous-conseiller en valeurs utilise l'analyse descendante pour essayer d'anticiper les modifications du cycle économique, afin de déterminer quels secteurs et industries pourraient progresser au cours des 12 prochains mois. Pour choisir les titres, le sous-conseiller en valeurs a recours à la recherche ascendante afin de trouver des titres qui semblent relativement sous-évalués.

Si le sous-conseiller en valeurs décide de modifier l'approche de placement, passant d'une approche indirecte à une approche plus directe parce qu'elle est plus avantageuse pour les porteurs de titres, comme nous l'avons mentionné précédemment, les stratégies de placement du fonds sous-jacent seraient alors semblables à celles du Fonds à revenu mensuel élevé américain Manuvie.

Veillez vous reporter à la rubrique « Intégration du développement durable » dans la section « Renseignements applicables à un ou plusieurs fonds » du prospectus du fonds sous-jacent pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont le fonds sous-jacent utilise l'intégration des facteurs ESG dans son processus de placement.

Le fonds sous-jacent peut détenir une partie de ses actifs en espèces ou en titres du marché monétaire à court terme à des fins administratives ou en période de recherche de possibilités de placement ou en raison des conditions générales du marché ou de la conjoncture économique ou politique.

Le fonds sous-jacent peut également investir jusqu'à 100 % de son actif dans d'autres fonds de placement, notamment des fonds sous-jacents ou des FNB, qui peuvent être gérés ou non par le gestionnaire (ou l'une de ses sociétés affiliées ou associées) afin d'obtenir une participation indirecte aux marchés, aux secteurs ou aux catégories d'actif appropriés. Le fonds sous-jacent peut investir dans des fonds de placement gérés par des gestionnaires de placements non affiliés s'il n'existe pas d'occasions de placement appropriées dans les fonds affiliés. Les fonds sous-jacents seront choisis en tenant compte de facteurs comme l'objectif et les stratégies de placement du fonds sous-jacent, le rendement passé et la volatilité. Veillez vous reporter à la rubrique « Placements dans les fonds sous-jacents » du prospectus du fonds sous-jacent.

Le fonds sous-jacent peut investir dans des dérivés ou les utiliser à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture, conformément à son objectif de placement et suivant ce qui est autorisé par la législation sur les valeurs mobilières applicables, ou encore conformément à la dispense décrite à la rubrique « Dispense relative aux dérivés » du prospectus du fonds sous-jacent. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture dans l'éventualité où le fonds sous-jacent aurait des rentrées ou des sorties de fonds importantes et pour protéger l'actif du fonds sous-jacent. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins autres que de couverture pour investir indirectement dans des titres ou sur des marchés de capitaux et obtenir une position de change. Vous trouverez plus de renseignements sur les dérivés, notamment sur les dérivés auxquels pourrait recourir le fonds sous-jacent, à la rubrique « Risque associé aux dérivés » du prospectus du fonds sous-jacent.

Le fonds sous-jacent peut également conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour générer des revenus supplémentaires ou gérer ses liquidités à court terme. Pour en savoir plus, reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres » du prospectus du fonds sous-jacent.

## Risques

Lorsqu'un fonds distinct achète des parts d'un fonds sous-jacent, le fonds distinct peut être exposé aux risques associés au fonds sous-jacent. Vous trouverez ci-dessous une liste des principaux risques pour le ou les fonds communs de placement sous-jacents dans lesquels le fonds distinct investit. Pour obtenir une définition complète de chaque risque principal, reportez-vous à la section générale du prospectus du fonds commun de placement.

- Risque associé aux titres adossés à des créances mobilières ou hypothécaires
- Risque associé à l'épuisement du capital
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de change
- Risque associé aux dérivés
- Risque associé aux titres de capitaux propres
- Risque associé aux FNB
- Risque associé aux marchés étrangers
- Risque associé aux fiducies de revenu
- Risque associé aux taux d'intérêt
- Risque associé aux séries multiples
- Risque de remboursement anticipé
- Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- Risque associé aux porteurs de titres importants
- Risque associé à la fiscalité
- Risque associé aux fonds sous-jacents

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les stratégies, ainsi que sur les objectifs et les risques associés au(x) fonds sous-jacents dans lesquels le fonds distinct investit, veuillez vous reporter au prospectus du ou des fonds sous-jacents ou communiquer avec nous pour obtenir un exemplaire imprimé.

## Où dois-je m'adresser pour obtenir d'autres renseignements ou de l'aide?

Pour de plus amples renseignements, consultez la notice explicative et le contrat. Vous pouvez également communiquer avec nous. Nos coordonnées sont les suivantes :

Manuvie  
500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

[www.gpmanuvie.ca](http://www.gpmanuvie.ca)

Canada, à l'exception du Québec  
**1 888 790-4387**

Québec et clientèle francophone  
**1 800 355-6776**

Pour obtenir des renseignements relatifs à des problèmes que nous n'avons pas été en mesure de régler, communiquez avec l'Ombudsman des assurances de personnes en composant le 1 800 361-8070 ou en visitant le site <https://www.oapcanada.ca/>.

Pour obtenir des renseignements relatifs à la protection additionnelle offerte à tous les titulaires de contrats d'assurance vie, communiquez avec Assuris, une entreprise mise sur pied par l'industrie canadienne de l'assurance vie. Consultez le site [www.assuris.ca](http://www.assuris.ca) pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir des renseignements sur la façon de communiquer avec un responsable de la réglementation d'assurance dans votre province, visitez le site Web du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance à l'adresse [www.ccir-ccrra.org](http://www.ccir-ccrra.org).

## Gestion de placements **Manuvie**

Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des contrats d'assurance des fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.